



Groslay, le jeudi 27 février 2025

N/Réf. : 25- 03-06- NFE > **ELUS CM**

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

En application des articles L. 2121-7, L. 2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal, qui se tiendra, le

Jeudi 6 mars 2025 à 20H30
SALLE DES FETES
Place de la Libération

ORDRE DU JOUR

DIRECTION GENERALE : Dossiers présentés par Monsieur le Maire

- Nomination du secrétaire de séance (article L.2121-15)
- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024,
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation,
- Dénomination des rues des Mont du Val d'Oise

SERVICE RESSOURCES HUMAINES : Dossier présenté par Monsieur le MAIRE

- Modification d'un poste à temps complet

SERVICE SPORTS, LOISIRS ET CULTURE : Dossier présenté par Monsieur CITO

- Attribution des subventions communales annuelles aux associations

SERVICE FINANCES : Dossier présenté par Monsieur le MAIRE

- Débat d'Orientations Budgétaires 2025,

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence et avec tous mes remerciements,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, Chers Collègues, à l'assurance de ma considération distinguée.

Patrick CANCOUËT
Maire
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallées d'Oise